

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 octobre 2025
Centre de services scolaire des Découvreurs

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 28 octobre 2025**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100 — 945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Mme Clémence Morin, présidente du Conseil d'administration.**

PRÉSENCES

Jean-François BENOIT — Professionnel
Serge BROSSARD — Communauté
Martin CORBEIL — Parent
Sonia FALARDEAU — Personnel soutien
Jimmy GARANT — Communauté
Karine GAGNON — Personnel-cadre
Xavier LARKIN-DOUCET — Communauté
Louis MIGOTTO – Enseignant
Clémence MORIN — Parent
Alexandre PETTIGREW — Parent
Maxim PILOTE — Directeur d'établissement
Sébastien POMERLEAU — Parent
David ROUSSIN — Communauté

Éric BEAUPRÉ — Directeur général adjoint
Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice générale
Mary-Lou MCCARTHY — Directrice du Service du secrétariat général et des communications et personnel-cadre sans droit de vote

ABSENCES

Christian SAVARD — Communauté
Martin TRUDEL — Parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. CONSTATATION DU QUORUM

La présidente du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière du 28 octobre 2025.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.A. 020-25-26

Il est proposé par Alexandre Pettigrew, appuyé par Serge Brossard d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1. Constatation du quorum;
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 1.3. Déclaration de conflits d'intérêts.
2. Intervention du public
3. Procès-verbal
 - 3.1. Séance ordinaire du 26 08 2025
 - 3.2. Séance extraordinaire du 23 09 2025
 - 3.3. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 08 2025
 - 3.4. Suivis au procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 23 09 2025
4. Correspondance et documents informatifs
5. Affaires reportées pour prise de décision
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
 - 6.1 Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service à la dette du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'année 2025-2026 et approbation du budget des écoles et des centres pour l'année 2025-2026
 - 6.2 Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs – Lancement de consultation
 - 6.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 - Lancement de consultation
 - 6.4 Dépôt des serments des membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs entrant en fonction après le 1^{er} juillet 2025.
 - 6.5 Dépôt des déclarations annuelles signées des membres du CA en vertu de l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*
 - 6.6 Dépôt des déclarations signées des membres du Conseil d'administration entrant en fonction après le 1^{er} juillet 2025 en vertu de l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de*

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 octobre 2025
Centre de services scolaire des Découvreurs

déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone

- 6.7 Dépôt du procès-verbal de la séance spéciale de cooptation des membres de la communauté du 30 septembre 2025
- 6.8 Formation des comités du Conseil d'administration – Nomination
- 7. Présentations sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de service
 - 7.1 Bilan du plan d'action 2024-2025
- 8. Rapports
 - 8.1. Rapport de la présidente du CA;
 - 8.2. Rapport de la DG;
 - 8.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique;
 - 8.4. Rapport du Comité de vérification;
 - 8.5. Rapport du Comité des ressources humaines.
- 9. Affaires et questions diverses
 - 9.1. Période de questions;
 - 9.2. Suivis aux questions.
- 10. Dossiers à huis clos
- 11. Levée de la séance

1.3 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU CA TENUE LE 26 08 2025

C.A. 021-25-26

Il est proposé par Louis Migotto, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement :

- 1) **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 26 août 2025 tel qu'il a été rédigé.

C.A. 022-25-26

3.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CA TENUE LE 23 09 2025

Il est proposé par Xavier Larkin-Doucet appuyé par Alexandre Pettigrew et résolu unanimement :

- 1) **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du 23 septembre 2025 tel qu'il a été rédigé.

3.3 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CA TENUE LE 26 08 2025

Aucun suivi.

3.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CA TENUE LE 23 09 2025

Aucun suivi.

4. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS

Aucun.

5. AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION

Aucune.

6. AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION

6.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE SERVICE À LA DETTE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS POUR L'ANNÉE 2025-2026 ET APPROBATION DU BUDGET DES ÉCOLES ET DES CENTRES POUR L'ANNÉE 2025-2026 - ADOPTION

CONSIDÉRANT que l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I13.3) prévoit que le Centre de services scolaire approuve le budget des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes;

CONSIDÉRANT que l'article 277 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ c. I-13.3) prévoit que le Centre de services scolaire doit adopter et transmettre au ministre, avant la date et dans la forme que ce dernier détermine, son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire suivante;

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 octobre 2025
Centre de services scolaire des Découvreurs

CONSIDÉRANT que l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ c. I-13.3) prévoit que le Centre de services scolaire doit, avant d'adopter son budget, donner un avis public d'au moins 15 jours qui indique la date, l'heure et le lieu de la séance du Conseil d'administration à laquelle sera examiné ledit budget;

CONSIDÉRANT que le montant de l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins se chiffre à 3 794 268 \$ et le nombre d'immeubles imposables de plus de 25 000 \$ est de 48 002;

CONSIDÉRANT que le taux de taxe scolaire déterminé par le ministre se situe à 0,08432 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation foncière;

CONSIDÉRANT que le produit maximal de la taxe se chiffre à 22 890 770 \$;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit un excédent budgétaire de 21 566 807 \$ résultant principalement de la vente d'une parcelle de terrain du campus de l'École secondaire de Rochebelle à la Ville de Québec pour le passage du Tramway;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié sur le site Internet en date du 10 octobre 2025 et déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 023-25-26

CONSIDÉRANT l'appui du comité de vérification;

C.A. 023-25-26

Il est proposé par Sonia Falardeau appuyé par Sébastien Pomerleau et résolu unanimement :

- 1) **ADOPTER** le Budget de fonctionnement, d'investissement et de services à la dette du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'année 2025-2026 prévoyant des revenus de fonctionnement de 268 167 050 \$ et des dépenses de fonctionnement de 246 600 243 \$ ainsi qu'une enveloppe d'investissement de 10 441 421 \$, lequel document est déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 023-25-26;
- 2) **APPROUVER** le budget des écoles, des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes du Centre de services scolaire des Découvreurs au montant de 44 305 597 \$, lequel montant est déjà inclus au montant global du budget établi à 246 600 243 \$, lequel document déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 023-25-26;
- 3) **TRANSMETTRE** le Budget de fonctionnement, d'investissement et de services à la dette du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'année 2025-2026 au ministre de l'Éducation du Québec.

6.2 CADRE RELATIF AUX SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS – LANCEMENT DE CONSULTATION

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3);

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Découvreurs détermine les services éducatifs qui sont dispensés par chaque école et centre;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents ainsi que les enseignants doivent être consultés quant à la répartition des services éducatifs entre les écoles;

C.A. 024-25-26

Il est proposé par Serge Brossard, appuyé par Louis Migotto et résolu unanimement :

- 1) **LANCER** en consultation auprès des instances suivantes, le projet de *Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs* déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 024-25-26 :
 - a. Le Comité de parents;
 - b. Le Comité de participations des enseignants du Centre de services scolaire (CPEC);
 - c. Le conseil d'établissement de chaque école et de chaque centre.
- 2) **DÉTERMINER** que la période de consultation s'échelonne du 29 octobre 2025 au 5 décembre 2025, aux fins d'une approbation du *Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs* lors de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 16 décembre 2025.

6.3 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 - LANCEMENT DE CONSULTATION

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Découvreurs doit établir chaque année, un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 octobre 2025
Centre de services scolaire des Découvreurs

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 193 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), le Comité de parents ainsi que toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans celui du Centre de services scolaire des Découvreurs doivent être consultés quant au plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 40 et 193 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), le Comité de parents et le Conseil d'établissement doivent être consultés quant aux actes d'établissements;

CONSIDÉRANT l'article 9.6 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

C.A. 025-25-26

Il est proposé par Maxim Pilote, appuyé par Sébastien Pomerleau et résolu unanimement :

1) **LANCER** en consultation auprès des instances suivantes, le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et prévisions de clientèle* lequel document est déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 025-25-26 :

- a. Le Comité de parents;
- b. La Ville de Québec;
- c. La Ville de L'Ancienne-Lorette;
- d. La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

2) **DÉTERMINER** que la période de consultation s'échelonne du 29 octobre 2025 au 16 janvier 2026, aux fins d'une adoption du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et prévisions de clientèle* lors de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 10 février 2026;

6.4 DÉPÔT DES SERMENTS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN FONCTION APRÈS LE 1^{ER} JUILLET 2025

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

C.A. 026-25-26

Il est proposé par Serge Brossard, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement :

1) **PRENDRE ACTE** de la signature des serments des membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs entrant en fonction le 1^{er} juillet 2025 ou après en vertu de l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, RLRQ c. I-13.3, lesquels serments sont déposés au soutien des présentes sous la cote C.A. 026-25-26.

- a. Jean-François Benoit
- b. Jimmy Garant
- c. David Roussin

6.5 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS ANNUELLES SIGNÉES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*;

C.A. 027-25-26

Il est proposé par Alexandre Pettigrew, appuyé par Xavier Larkin-Doucet et résolu unanimement de :

1) **PRENDRE ACTE** de la signature des déclarations signées des membres suivants du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'année scolaire 2025-2026, et ce, en vertu de l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* RLRQ c. I-13.3, art 457.8 :

- a) Jean-François Benoit
- b) Jimmy Garant
- c) David Roussin

6.6 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS SIGNÉES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ENTRANT EN FONCTION APRÈS LE 1^{ER} JUILLETS 2025 EN VERTU DE L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 octobre 2025
Centre de services scolaire des Découvreurs

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*

C.A. 028-25-26

Il est proposé par Louis Migotto, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement de :

1) **PRENDRE ACTE** de la signature des déclarations signées des membres suivants entrant en fonction après le 1^{er} juillet 2025 du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs en vertu de l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* RLRQ c. I-13.3, art 457.8, lesquelles déclarations sont déposées en liasse au soutien des présentes sous la cote CA 028-25-26:

- a. Jean-François Benoit;
- b. Jimmy Garant;
- c. David Roussin

6.7 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DE COOPTATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ DU 30 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires* (RLRQ c. I -13.3, art 455.2)

C.A. 029-25-26

Il est proposé par Serge Brossard, appuyé par Maxim Pilote et résolu unanimement de :

1) **PRENDRE ACTE** du dépôt du procès-verbal de la séance de cooptation des membres de la communauté du 30 septembre 2025 déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 029-25-26

6.8 FORMATION DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – NOMINATION

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement relatif aux règles de régie interne et de fonctionnement du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par les membres du conseil d'administration pour l'un ou l'autre des comités prévus dans la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT l'importance de développer et de conserver une certaine expertise au sein des comités;

C.A. 030-25-26

Il est proposé par Martin Corbeil, appuyé par Clémence Morin et résolu unanimement de :

1. **NOMMER**, sur chacun des comités, les membres suivants du Conseil d'administration :

1. Comité de gouvernance et d'éthique :

- a. Martin Corbeil
- b. Clémence Morin
- c. Martin Trudel
- d. Karine Gagnon
- e. Jean-François Benoit

2. Comité de vérification :

- a. Christian Savard
- b. Alexandre Pettigrew
- c. Sébastien Pomerleau
- d. Xavier Larkin-Doucet
- e. David Roussin

3. Comité des ressources humaines :

- a. Serge Brossard
- b. Sonia Falardeau
- c. Maxim Pilote
- d. Louis Migotto
- e. Jimmy Garant

7. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES

7.1 BILAN DU PLAN D'ACTION 2024-2025

La directrice générale présente le bilan du plan d'action 2024-2025, en soulignant particulièrement les moyens mis en œuvre pour favoriser l'efficacité du travail et la réussite éducative. Le CSS a amorcé un virage important vers un accompagnement accru des écoles dans l'adoption de pratiques pédagogiques efficaces. Le lien entre la recherche et l'éducation s'est resserré, rendant les approches éducatives davantage fondées sur des données scientifiques. Plusieurs comités d'échanges sur les bonnes pratiques ont vu le jour, notamment autour des CAP et des COP, favorisant le partage des connaissances et la valorisation des forces de chacun.

Un cadre d'accompagnement pour les élèves nouvellement arrivés a été mis en place afin de favoriser leur intégration. Une nouvelle approche fondée sur des pratiques sensibles, axée sur les besoins de l'élève, a été déployée. Cette approche vise une meilleure compréhension de chaque élève afin d'adapter les interventions, d'améliorer les plans d'action et d'optimiser les méthodes d'enseignement. Finalement, la différenciation pédagogique, le soutien en classe et la formation sur les outils d'aide à la réussite figurent parmi les moyens mis en place.

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

La présidente souligne que la Fédération des Centres de services scolaire a mis en place une communauté de pratique destinée aux présidents des conseils d'administration. Elle indique que le CSSDD se trouve actuellement en bonne posture. Elle mentionne également que la rencontre du comité de vérification, tenu en présentiel, s'est révélée particulièrement fructueuse. Elle invite les membres des autres comités à une réflexion sur la pertinence d'utiliser ce mode de rencontre.

8.2 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale mentionne que le plafond d'embauche bénéficie désormais d'une plus grande flexibilité.

Concernant l'agrandissement du Collège des Compagnons, les étapes progressent rondement en vue d'une ouverture prévue pour septembre 2026. L'autorisation du ministère de l'Environnement a été reçue et le projet suit l'échéancier prévu.

Pour la nouvelle école dans le secteur Legendre, les démarches avancent également. Un premier échéancier devrait être disponible

pour le prochain Conseil d'administration, en vue d'une ouverture en septembre 2029.

La directrice générale mentionne qu'un accompagnement soutenu des directions d'établissement se poursuit, notamment dans le suivi des projets éducatifs.

Concernant les écoles secondaires, les journées portes ouvertes ont eu lieu avec succès.

Elle informe le CA qu'elle a été invitée à participer à une réflexion portant sur la planification stratégique du MEQ dans le cadre d'un processus de consultation visant à mieux accompagner les milieux et à envisager l'avenir du réseau.

Enfin, elle fait un retour aux membres du CA concernant la réponse qui a été envoyée suite au questionnement du public lors de la séance du 23 septembre 2025 et concernant la lettre de réponse envoyée aux amis du Boisé des compagnons.

8.2 RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le président du comité nous informe que la prochaine rencontre aura lieu le 25 novembre 2025

8.4 RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

En l'absence du président, M. Sébastien Pomerleau, membre du comité de vérification, nous fait un résumé de leur dernière rencontre concernant le budget.

8.5 RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

M. Serge Brossard, membre du comité RH, nous informe que la dernière rencontre a eu lieu le mardi 7 octobre. Il nous informe que le recrutement va très bien, mais un peu difficile au niveau des services de garde. Les résultats du sondage de mi-parcours du PEVR ont été présentés ainsi que les résultats du programme d'accès à l'égalité d'emploi. Enfin, une analyse du programme d'accompagnement des nouveaux gestionnaires est présentement en cours. La prochaine rencontre aura lieu le 30 mars 2026.

9 AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

9.1 PÉRIODE DE QUESTIONS

9.2 SUIVI AUX QUESTIONS

Suite à la question du CA du 26 août 2025 concernant le nombre d'élèves transférés d'une école à une autre, la directrice générale

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 octobre 2025
Centre de services scolaire des Découvreurs

mentionne que, depuis le début de l'année, il y a eu 35 affectations temporaires et 13 transferts d'élève, ce qui est nettement moins que l'année précédente.

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.A. 031-25-26

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyé par Maxim Pilote de lever la séance du Conseil d'administration du 28 octobre 2025.

Il est 21 h 49.

La présidente

La secrétaire générale,



Clémence Morin


Mary-Lou McCarthy (16 févr. 2026 14:58:00 EST)

Mary-Lou McCarthy











2025-10-28_PV

Rapport d'audit final

2026-02-16

Créé le :	2026-02-16
De :	Anne-Marie Lessard (annemarie.lessard@cssdd.gouv.qc.ca)
État :	Signé
ID de transaction :	CBJCHBCAABAADZYcMlgwzqP1gdHpkIKLJgdJ-5cXpiCB

Historique de "2025-10-28_PV"

-  Document créé par Anne-Marie Lessard (annemarie.lessard@cssdd.gouv.qc.ca)
2026-02-16 - 18:44:33 GMT
-  Document envoyé par e-mail à clemence.morin@cssdd.gouv.qc.ca pour signature
2026-02-16 - 18:45:06 GMT
-  E-mail consulté par clemence.morin@cssdd.gouv.qc.ca
2026-02-16 - 19:07:25 GMT
-  Le signataire clemence.morin@cssdd.gouv.qc.ca a saisi ce nom lors de la signature en tant que Clémence Morin
2026-02-16 - 19:14:19 GMT
-  Document signé électroniquement par Clémence Morin (clemence.morin@cssdd.gouv.qc.ca)
Date de signature : 2026-02-16 - 19:14:21 GMT - Source de l'heure : serveur
-  Document envoyé par e-mail à mary-lou.mccarthy@cssdd.gouv.qc.ca pour signature
2026-02-16 - 19:14:23 GMT
-  E-mail consulté par mary-lou.mccarthy@cssdd.gouv.qc.ca
2026-02-16 - 19:57:34 GMT
-  Le signataire mary-lou.mccarthy@cssdd.gouv.qc.ca a saisi ce nom lors de la signature en tant que Mary-Lou McCarthy
2026-02-16 - 19:57:58 GMT
-  Document signé électroniquement par Mary-Lou McCarthy (mary-lou.mccarthy@cssdd.gouv.qc.ca)
Date de signature : 2026-02-16 - 19:58:00 GMT - Source de l'heure : serveur
-  Accord terminé
2026-02-16 - 19:58:00 GMT